



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 JUIN 2014

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 20 juin à 20 h, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/Désignation des représentants aux élections sénatoriales du 28 septembre 2014

Le Conseil municipal a procédé à la désignation des 5 délégués titulaires et des 3 délégués suppléants pour l'élection des sénateurs du 28 septembre 2014.

5 Délégués titulaires:

G. MULLER
R-M. GUTFREUND
H. MERABET
F. HUMMEL
T. WANNER

3 Délégués suppléants:

F. LAAS
R. KAISER
P. HALTER

2/Avenant à la convention de gestion du centre périscolaire de Kilstett avec l'ALEF

La convention de gestion du centre périscolaire de KILSTETT avec l'ALEF se termine le 31 août 2014. Elle avait été signée pour 3 ans par la communauté de communes Gamsheim-Kilstett qui a été fusionnée avec 3 autres communautés de communes pour créer la Communauté de Communes du Pays Rhénan au 1^{er} janvier 2014. Cette dernière n'a pas repris la compétence périscolaire. La commune de KILSTETT doit reprendre la convention de gestion à compter du 31 décembre 2013 dans les mêmes conditions sous la forme d'un avenant.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Approuve l'avenant n°3 de la convention de gestion avec l'ALEF de l'accueil de loisirs permanents de KILSTETT.

Article 1 : Objet de l'avenant

La convention de gestion de l'accueil de loisirs permanents de KILSTETT entre l'ALEF et la Communauté de Communes de Gamsheim-Kilstett continue dans les mêmes conditions avec la Commune de KILSTETT à compter du 31 décembre 2013.

3/ Convention de gestion du centre périscolaire de Kilstett avec l'ALEF

La convention de gestion du centre périscolaire avec l'ALEF qui a été signée avec la Communauté de Communes Gamsheim-Kilstett se termine au 31 août 2014. Il est proposé de signer une nouvelle à compter 1^{er} septembre 2014 pour une durée d'un an renouvelable dans les mêmes conditions car à moyen terme la nouvelle Communauté de Communes du Pays Rhénan devrait reprendre cette compétence.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de confier à l'ALEF situé à Wiwersheim la gestion du centre périscolaire de KILSTETT à compter du 1^{er} septembre 2014.

Autorise M le Maire à signer la convention de gestion du centre périscolaire de KILSTETT ou tout document s'y rapportant.

4/ Réformes des rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015 : informations

A la rentrée 2014-2015, les horaires scolaires seront les suivants :

Lundi mardi jeudi vendredi : 8h-11h30 et 13h30-15h15

Mercredi : 8h-11h

2 animateurs de l'ALEF s'occuperont des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) qui auront lieu le lundi, mardi et jeudi de 15h15 à 16h15

Le coût de ces animateurs est de 5 400 € pour l'année scolaire.

A ce dispositif s'ajouterait l'intervention d'un professeur de l'école de musique municipal à raison de 1 à 2 fois par semaine pour un coût annuel d'environ 2 000 €

Les 3 encadrant NAP pourraient s'occuper de 15 enfants maximum chacun soit en environ 45 enfants.

A cela s'ajoute les 60 enfants qui sont pris en charge dès 15h15 au périscolaire.

Le prix qui sera demandé aux parents sera autour de 120€/ enfant pour les activités NAP 3 fois par semaine qui devront être payées en début d'année scolaire en une fois.

5/ Salle de la Musique et de la Culture : Achat de chaises

Il est proposé d'acheter 400 chaises pour la Salle de la Musique et de la Culture.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Décide de retenir la chaise type HERO pour un coût approximatif de 29 184 € HT soit environ 35 000 € TTC

Fournisseur : ARRO de Weyersheim

6/Achat de chaises : choix de la couleur

Le modèle de chaise présentée en commission Finances et Travaux était de teinte hêtre naturel. Des membres de la Commission ont souhaité une couleur plus foncée Choix : teinte B36000 Wengé2 ou Mocca.

Le Conseil municipal, par 13 voix pour la teinte claire : hêtre naturel, 5 voix pour la couleur wengé et 1 abstention Décide de retenir la chaise type HERO teinte hêtre naturel

7/Poste pour la Cantine scolaire

Le Conseil Municipal, après un vote à bulletin secret, décide de créer un poste non permanent d'Adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet à compter du 1^{er} septembre 2014 pour une durée de 1 an et fixe la durée hebdomadaire de service à 14,71/35^{ème}

8/Vérification de la Dotation Globale de Fonctionnement par le cabinet F2E2A

Le Conseil Municipal confie au Cabinet F2E-2A la mission de vérifier l'évaluation de la Dotation Globale de Fonctionnement pour un coût approximatif de 4 000 € HT.

autorise M le Maire à signer tout document afférent à l'affaire avec le cabinet F2E-2A.

(vote : 16 voix pour et 3 abstentions)

9/ Distributeur de pain : convention d'occupation du domaine public.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve l'installation d'un distributeur de pain sur le domaine public, Autorise M le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public avec la Boulangerie WICKERT et Fixe la redevance annuelle à verser à la commune à 20 €

10/ Convention de partenariat pour l'atelier de jus de pommes de Bietlenheim

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Approuve la convention de partenariat pour l'exploitation d'un atelier de production artisanale de jus de pommes avec l'association « les vergers du Pays de Brumath ».

Autorise M le Maire à signer la convention

11/ Motion concernant l'installation de l'office de tourisme passage 309 au barrage de Gamsheim

VNF (Voies Navigables de France) a l'intention de reconstruire à la place du pavillon de tourisme des écluses de Gamsheim un ensemble de bureaux pour son administration et le Centre d'Alerte du Rhin.

Le Conseil Municipal de Kilstett exigera que cette nouvelle construction comporte les fonctions du bâtiment actuel : office de tourisme, lieu de restauration et surtout wc publics.

En effet ce site rhénan est fréquenté par de très nombreux visiteurs. Le rôle de « Porte de France » et de « Porte d'Allemagne » mérite un traitement conséquent. Le tourisme est un secteur économique important dans notre région.

Les aspects économiques et sanitaires de ce lieu de passage nécessitent une réponse digne de notre époque.

Motion adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal de Kilstett le 20 juin 2014.

12/ Cérémonie du 13 juillet

Le 12 juillet, la Musique Union organise un festival des musiques sous chapiteau sur la Place du 3^{ème} RTA.

La cérémonie du 13 juillet sera marquée cette année par l'inauguration du monument de la 42 Infantry Rainbow à 19h à la casemate en présence du Secrétaire Général de la Préfecture du Bas-Rhin et éventuellement d'anciens vétérans américains.



Le Maire

Gabriel MULLER